

Comité Particulier de l'application : Marque QB 51  
« Système de Matières Polycarbonate »Président : Delfin BRAGA  
Vice-Président : LAGIER Hubert, CSTB - Secrétaire : DABIN Philippe, CSTB

	Membre titulaire, représentant de l'organisme				Membre suppléant, le cas échéant				
	Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Dates de reconduction à partir de la nomination (**)	Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Dates de reconduction à partir de la nomination (**)	
			+3 ans	+4 ans	+5 ans		+3 ans	+4 ans	+5 ans
<b>Fabricants*</b>									
Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : de 2 à 5									
	GOEPPERT Félix	CORPLEX KAYSERSBERG	15/04/2021						
	ANDREIS Marco	DOTT. GALLINA	15/04/2021						
<b>Utilisateurs*</b>									
Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : de 2 à 5 membres									
	KASHIF Syed Muhammad	SABIC IP	15/04/2021			GERVAIS Eric	SABIC IP France	15/04/2021	
	TOUQUE Jessy	STABILIT SUISSE	15/04/2021						
	BRAGA Delfin	EVERLITE CONCEPT	15/04/2021						
<b>Organismes Techniques et Administrations*</b>									
Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : de 2 à 5 membres									
	KOPPERS Thijs	EPSE (expert GS6)	15/04/2021						
	TRECU Vincent	BUREAU VERITAS Laboratoires	15/04/2021						
	ETIENNE Virginie	SOCOTEC Construction (expert GS2.1 et GS2.2)	28/09/2021						
	LAGIER Hubert	CSTB	15/04/2021						

(\*) Le nombre et l'intitulé des collèges sont ceux définis dans le référentiel de certification

(\*\*) Le mandat du membre est établi pour une durée de trois ans. Ce mandat est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de *n* an dans la limite de trois renouvellements sauf dénonciation sans juste motif par le CSTB ou le membre, par lettre recommandée avec accusé de réception, trois mois avant l'échéance de la période en cours lors du renouvellement.

Note : les modifications par rapport à la composition nominative antérieure sont mises en évidence (trait, grisé, gras...)

Composition nominative n°02 approuvée le : 04/10/2021

Par le responsable d'application, Hubert LAGIER